



Mairie de
Boissy La Rivière

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT : ESSONNE
ANNULE ET REMPLACE
DELIBERATION 01/2024
De la commune de BOISSY LA RIVIERE

Séance du 20 février 2024
Convocation : 13 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 20 février à 19h30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur, Dominique LEROUX, Maire de Boissy la Rivière.

Présents : Patrice COCHET - Olivier LARCHER - Stéphanie LEGRIS - Johanne LEIGNADIER — Gilles TOURNIER - Dominique LEROUX - Vincent ROUDAUT - Valérie JUNOT - Véronique RIAUD - Robert BECH - Bruno GAUFILLET - Virginie LAZA

Absents excusés : Pascal GUERIN

A donné pouvoir à :

Secrétaire de séance : Johanne LEIGNADIER

Objet : Demande aide communautaire 2024 n°1

A/ Sécurisation voirie

Devis de l'entreprise France ligne à Étréchy (pose de potelets)1 235. 00 € HT
€/ 1 482.00 TTC

Coût total de l'opération : 1 235. 00 € HT

B/ fabrication et pose d'un escalier École/espace sportif

Devis Entreprise C.SERVICES à Boissy-la-Rivière :

Fabrication et pose d'un escalier thermolaqué marches et palier en caillebotis4 300.00 HT
€/ 4 300.00 TTC

(Entreprise non soumise à TVA)

Coût total de l'opération : 4 300.00 € HT

C/ Réparation, remise en état et en service candélabre voie publique

Devis Entreprise TTGE Boissy-La-Rivière2 363.00 HT
€/ 2 835.60 TTC.

Coût total de l'opération : 2 363.00 € HT

D/ aménagement salle des fêtes Marc Sangnier : lots de 20 tables pliantes (8 places)

E.Devis Mobeventpro 1 082.50 € HT /
1 299.00 TTC

Coût total de l'opération : 1 082.50 € HT

COUT TOTAL DES OPERATIONS : 8 981.00 € HT

PLAN DE FINANCEMENT D'AIDE COMMUNAUTAIRE 2024

| INVESTISSEMENTS 2024 1 ^{ère} phase | DÉPENSES € HT | DÉPENSES € TTC | Aides CCESE € | Fonds propres € |
|---|------------------|-------------------|--|--------------------|
| | | | 50 % (plafond 2023 17 984.00€ HT) | |
| Sécurisation voirie (potelets) | 1 235.00 | 1 482.00 | 617.50 | 617.50 |
| Fabrication et pose d'un escalier École/espace sportif | 4 300.00 | 4 300.00 | 2150.00 | 2150.00 |
| Réparation, remise en état et en service candélabre voie publique | 2 363.00 | 2 835.60 | 1181.50 | 1181.50 |
| Aménagement salle des fêtes Marc Sangnier : lots de 20 tables pliantes (8 places) | 1 082.50 | 1 299.00 | 541.25 | 541.25 |
| | 8 981.00 | 9 917.00 | 4490.25 | 4490.25 |

MONTANT TOTAL DES OPERATIONS : 8 981.00 € HT

Dépense totale Fonds propres de : **4 490.25 HT €**

Montant de l'aide CAESE : **4 490.25 HT € (50 % plafond 2023 17 984.00 €)**

En conséquence,

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, après en avoir délibéré,

APPROUVE :

- Le programme n°1 de demande d'aide communautaire d'aménagement et de développement
- Le plan de financement,
- La réalisation du projet dans un délai maximum de 2 ans à compter de la date de visa du dossier par le contrôle de légalité et selon l'échéancier prévu,
- La prise en charge des dépenses de fonctionnement et d'entretien liées aux opérations
- Le non commencement des travaux, de l'acquisition ou de l'action, sauf dérogation accordée par le Bureau, avant la notification du contrat préalablement approuvé par la Communauté de Communes de l'Etampois

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande

Nombre de membres :

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 12

Pour : 12

Contre : 00

Abstention : 00

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à Boissy la Rivière